

Date de transmission de l'acte: 24/06/2024

Date de reception de l'AR: 24/06/2024

066-246600415-DE_079_2024-DE

AGED I

Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : DEMANDE DE REVISION DU RYTHME ANNUEL DES FERMETURES ET CONGES POUR LES EAJE (ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT) ET DU RELAIS (RPE)	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 30 Votants : 34 Délib. n°11- 18/06/2024
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 Juin, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la Commune de Ille Sur Têt, salle la Catalane sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : le mardi 11 juin 2024

Présents : ALESSANDRIA Annabelle (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), COSTE Claude (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal (T), VIDAL Sylvie (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : BARNOLE Catherine (T), BURGHOFFER William (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), PARRILLA Jérôme (T).

Absents ayant donné pouvoir : FORASTE Guy (T) à NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T) à BAPTISTE Florence (T), PAGES Caroline (T) à ALESSANDRIA Annabelle (T), PETIT Vivien (T) à ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T).

BONMARTEL Jonathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 24/06/2024

Date de reception de l'AR: 24/06/2024

VU le Code général des collectivités territoriales,
066-246600415-DE_079_2024-DE

A G E D I

CONSIDERANT qu'une demande de révision des périodes de fermeture des crèches et du RPE est proposée afin de mieux séquencer sur l'année, les temps d'accueil et de repos du personnel, compte tenu de plusieurs facteurs observés :

- Les arrêts maladie et absences du personnel, rappel : 20 ans de service à la Farandole et 16 ans à la Ruche ;
- La gestion des heures complémentaires et heures de réunions non récupérées car les crèches restent en tension de personnel.

CONSIDERANT que l'objectif est de pouvoir perler les temps de récupération du personnel, en répartissant les congés pour prévenir la fatigue accumulée, sur de longues périodes d'activité sans repos (exemple, plus de 17 semaines sans coupure entre la semaine de Noël et celle de Pâques actuellement)

Plusieurs outils d'observation et d'évaluation du service ont été élaborés pour suivre l'activité des structures Petite Enfance et sont à la disposition des élus, notamment :

- La pyramide des âges par structure ;
- Le tableau de suivi hebdomadaire des absences par service.

CONSIDERANT que cette mesure de rééquilibrage des congés fait l'unanimité auprès des équipes sur la base d'un sondage de 22 agents titulaires en mars 2024 : 98% sont favorables à cette mesure.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

APPROUVE le nouveau planning annuel des congés et fermetures en EAJE + RPE dont le principal effet est d'entraîner une coupure dans le temps de travail (période comprise entre Noël et Pâques) sans impact majeur sur le service proposé.

Fait et délibéré à Ille Sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

**Le Président
Marc BIANCHINI**

